

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/08/2020

Dossier complet le :

03/09/2020

N° d'enregistrement :

2020-4858

### 1. Intitulé du projet

Modernisation et extension d'une usine de Charpente bois sur un site existant

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BRIAND CONSTRUCTION BOIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

CRASNIER DAVID Directeur

RCS / SIRET

4 1 2 8 4 8 5 8 2 0 0 0 3 4

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 <sup>a</sup>	1. Installations classées pour la protection de l'environnement. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation - Rubrique 2415 de la réglementation des ICPE "Traitement des bois"

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de la construction (rénovation énergétique, construction bas carbone et bio sourcée, RE2020, PARIS 2024...), Briand construction Bois souhaite moderniser et agrandir son usine sur le site existant de Verrières en Anjou (Zone industrielle des Carreaux) (voir plan des abords du projet en annexe 5)

Au lieu de construire une nouvelle usine sur un nouveau foncier, BCB a fait le choix d'adapter son outils sur une période de 3 ans (mi 2021 à mi 2023) en construisant de nouveaux bâtiments, en détruisant certains éléments, en site occupé (maintien de son activité afin de rendre le projet viable économiquement).

Le site actuel en activité présente 12 300m<sup>2</sup> de surface de bâtiment et serait étendu à 17 400m<sup>2</sup>, afin d'accroître son activité de charpente bois lamellé mais également pour développer la construction hors site de panneaux de façade bois (nécessaire à la rénovation des passoires thermiques et la construction bois de façon plus générale). de plus, il bénéficie déjà d'une desserte directe depuis la RD 323 via l'entrée de la ZI des Carreaux pour ses approvisionnements et ses expéditions, ainsi que de parkings ou d'un arrêt de bus pour le déplacement de son personnel.

## 4.2 Objectifs du projet

Les différents objectifs du projet sont :

- \*pérennisation de son activité et de ses emplois avec un objectif de création d'emploi d'environ 40 personnes d'ici à 2025
- \*modernisation du site (rénovation des bâtiments existants, remplacement du process de fabrication des charpentes bois lamellé âgé de plus de 40 ans, fabrication de nouveaux produits répondant aux attentes de la construction bois et bio sourcée, réduction de la pénibilité, améliorer la qualité produit, réduction des déchets bois)
- \*mise en ligne de la production actuellement en forme de L pour un gain de productivité et de compétitivité face aux produits venant d'Allemagne ou Autriche
- \*création d'espaces dédiés à la nouvelle activité de façade ossature bois avec menuiseries extérieures et bardages intégrés pour répondre aux ambitions environnementale de la construction hors site
- \*création d'une unité de production de pellet afin de valoriser les connexes (copeaux, chute de bois) et s'inscrire dans le cadre de l'économie circulaire en distribuant les pellets en Anjou plutôt que de les faire venir de l'Est ou le Centre de la France

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet va se dérouler en 3 phases selon l'annexe 6 afin de garantir la continuité de l'activité

\*phase 1 de mai 2021 à mai 2022

démolition des bâtiments stockage bois actuel et quincaillerie (avec stockage du bois en extérieur en période estivale)  
construction d'un mur séparatif entre 2 zones  
construction du futur bâtiment B0 (stockage bois et aboutage et chaufferie) et de l'extension du B3 pour déménager l'activité d'une partie du B4  
mise en route du process aboutage

\*phase 2 de mai à novembre 2022

déconstruction du bâtiment B2 actuel pour création de la zone de fabrication du pellet, aspiration des poussières bois et la mise en route de la nouvelle chaufferie biomasse/gaz à l'automne 2022  
déconstruction partielle du bâtiment B4 et de la chaufferie

\*phase 3 de novembre 2022 à juillet 2023

construction du nouveau bâtiment B4 de taille dans la continuité des autres bâtiments  
déplacement du bâtiment traitement du bois

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet de modernisation et d'extension de l'usine s'inscrit dans la continuité de l'activité actuelle avec un trafic de poids lourds très similaires (5 à 6 par jour) conforme à l'environnement et les aménagements de la zone industrielle des Carreaux. Le nouveau projet va permettre d'améliorer les conditions de travail, de qualité et diminuer les consommations d'énergie tout en valorisant au mieux les connexes (copeaux et chute)

Il n'y aura pas de bruit supplémentaires à l'activité industrielle existante en bord de RD323

Concernant la mobilité du personnel, des places de stationnement du personnel, un abris à vélos sont déjà existants en nombre suffisant ainsi que les arrêts de bus à proximité

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); autorisation de loi sur l'eau (IOTA); permis de construire (PC)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces démolies (en m <sup>2</sup> )	4365
Surfaces construites (en m <sup>2</sup> )	9580
Places de parking (en unité)	0
Le parking existant est conservé dans l'état actuel, pas de nouveau parking crée. Les surfaces construites sont construites sur des zones déjà imperméabilisées. Il n'y a pas de surfaces imperméabilisées supplémentaires.	0

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

2 RUE DES COMPAGNONS 49480  
VERRIERES EN ANJOU; VERRIERES  
EN ANJOU

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00°28'19"O Lat. 47°30'34"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un PPRT ou PPRN. La commune de St Sylvain d'Anjou est concernée par le PPRI Val du Loir, approuvé le 29 Novembre 2005, en revanche le site n'est pas visé par le zonage du PPRI qui ne comprends que 0,8% du territoire de la commune.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié dans la base BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a été pensé afin d'éviter l'évacuation des terres excédentaires. Le mode d'exécution privilégié est l'utilisation des terres en places par un traitement chaux ciment.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'évolution du site ne génère pas de trafics complémentaires : 5 à 6 PL/jours comme actuellement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site existant est déjà près de la RD 323. Dans le projet il est prévu d'améliorer le confort acoustique des ouvriers mais aussi des avoisinants avec les mesures suivantes : - Amélioration de l'isolation thermo-acoustique des bâtiments - Remplacement des équipements techniques qui seront plus récents et donc moins générateurs de bruits.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'extension et la réhabilitation de l'usine actuelle n'engendre pas de rejets supplémentaires dans l'air. En effet, une chaudière existe déjà sur site, et celle ci sera remplacée par une chaudière biomasse neuve avec des qualités de performances acoustiques et de filtrage supérieure.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>chute de bois et copeaux à valoriser en chaudière biomasse Chute de bois et copeaux valoriser en chaudière biomasse autres déchets (film plastique, fut de colle vide) traités par prestataires recyclage du métal</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le site est un site déjà exploité et éloigné des habitations, l'ensemble des travaux prévus constituent une amélioration des conditions de l'état existant :

- Amélioration de l'isolation thermique et acoustique
- Recyclage des coproduits (copeaux et chutes de bois) et valorisation en économie circulaire
- Traitement des eaux pluviales avec mise en œuvre de séparateur à hydrocarbures.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une démarche de modernisation et de densification industrielle sur un site existant historique de la commune de Verrières en Anjou pour répondre aux besoins de développement de la construction bois et bio sourcée.

Les enjeux environnementaux étant limités autour du site (absence de ZNIEFF et de zone NATURA 2000 dans un rayon de 3 km, absence d'habitats favorables à la biodiversité, de zones d'intérêts écologiques identifiées dans le PLU ou autres documents réglementaires), compte tenu de la préexistence d'une occupation industrielle pour les parcelles rattachées au site, et enfin des mesures en place et à venir pour limiter les éventuelles nuisances pour les habitations les plus proches du site, une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 21/08/2020

